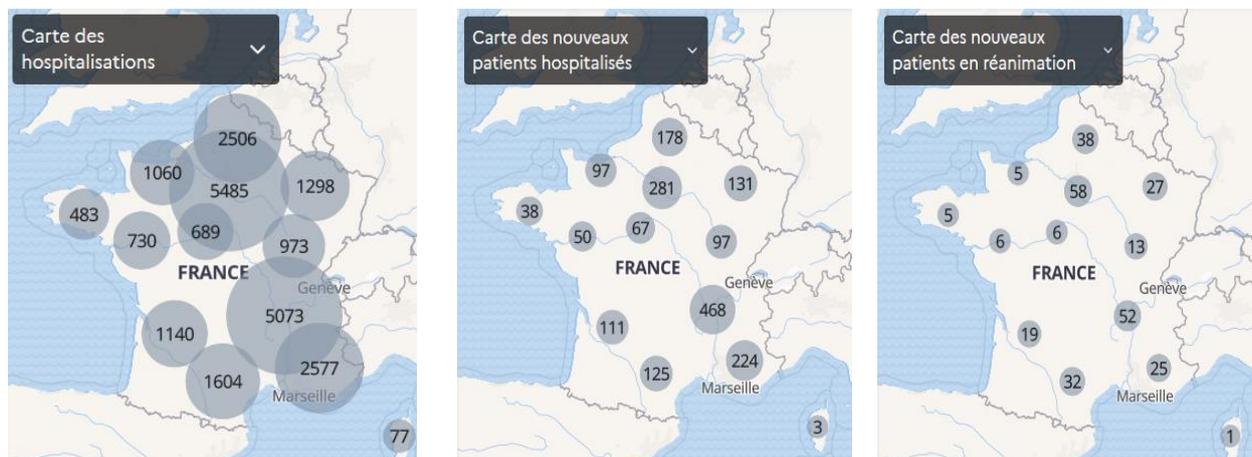


Edition du 02/11/2020 – Numéro 2



Cartes à jour de la date de publication de la Brève – Cliquer pour les actualiser.

## 1. Point épidémiologique de Santé Publique France :

- Indicateurs de l'activité épidémique : ([lien](#))
- Taux d'incidence par tranches d'âge : ([lien](#))
- Nombre de personnes testées : ([lien](#))
- Taux de positivité : ([lien](#))
- Nombre d'hospitalisations : ([lien](#))
- Nombre de patients en service de réanimation : ([lien](#))

## 2. Votre exercice au quotidien :

- Evolutions de la doctrine de distribution de masques issus du stock Etat :

**DGS-Urgent** (23/10/2020) : le ministère adapte la fin de la distribution des masques en officine, et autorise, à titre transitoire, la distribution par les officines aux professionnels de santé libéraux de masques chirurgicaux et FFP2 issus du stock Etat, jusqu'à épuisement du stock restant au sein des pharmacies et des grossistes répartiteurs, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 3 octobre 2020. En cas de crise ou de forte tension d'approvisionnement, une nouvelle distribution de masques à partir du stock Etat pourra avoir lieu, au bénéfice des professionnels de santé par le canal des pharmacies d'officine ([lien](#)).

- **Critères de vulnérabilité et droit au chômage partiel des personnes vulnérables qui présentent un risque de développer une forme grave d'infection au virus Covid-19 :**

[Conseil d'Etat](#) (15/10/2020) : À la suite de l'ordonnance en date du 15 octobre 2020 du Conseil d'Etat, il convient à ce jour de se référer aux 11 critères de vulnérabilité du décret du 5 mai 2020 ([lien](#)), dans l'attente d'une nouvelle décision du Premier ministre.

- **Distinguer la grippe de la Covid-19 : dans quelles situations et avec quels tests ? :**

[HAS](#) (21/10/2020) : la HAS a établi la stratégie d'utilisation des différents tests de diagnostic de la COVID-19. En période de co-circulation de différents virus (SARS-CoV-2 mais aussi virus de la grippe et autres virus respiratoires), elle s'intéresse aujourd'hui à ce qui va permettre aux professionnels de santé de les distinguer. Elle définit ainsi les indications des tests combinés, utiles lorsque le résultat impacte la prise en charge du patient et son éventuel isolement ([lien](#)).

- **Juste utilisation des gants médicaux :**

[DGS-Urgent](#) (16/10/2020) : Au sein du secteur sanitaire, les indications d'un port adéquat de gants relèvent des précautions standard d'hygiène, limitées lors des soins : 1. Au risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques ; 2. Au contact avec une muqueuse ; 3. Au contact avec la peau lésée ; 4. Dès lors que les professionnels de santé présentent des lésions cutanées aux mains ([lien](#)).

### 3. Veille documentaire COVID-19 Santé publique France :

#### *Avertissement*

*L'objectif de cette « brève » est de faciliter l'accès des lecteurs à des sujets d'actualité faisant l'objet d'une analyse dans un site institutionnel ou non. Il permet de retrouver l'intégralité de l'article concerné, sans pour autant en garantir le contenu. Le conseil national de l'ordre des médecins ne saurait engager sa responsabilité sur un article ou par extension sur un site faisant l'objet d'un lien dans ce bulletin.*

Ces propositions de lecture sont extraites de la Lettre de veille documentaire de Santé Publique France ([lien](#)).

- « Rapport d'analyse – Des retours d'expériences de la crise Covid-19 dans le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie » (Ministère de la santé – [lien](#))
- « Une signature immunitaire pour identifier les patients diabétiques à risque de développer une forme grave de Covid-19 » (INSERM, 15/10/2020 – [lien](#))
- « Premiers résultats des enquêtes de santé publique de l'Inserm sur la Covid-19 : facteurs de risque individuels et sociaux » (INSERM, 09/10/2020 – [lien](#))
- « En mai 2020, 4,5% de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2. Premiers résultats de l'enquête nationale EpiCov » (DREES, n°1167 – [lien](#))

### 4. Actualités générales et juridiques :

- **Tous déplacement de personne hors de son lieu de résidence est interdit à l'exception des déplacements pour les motifs suivants en évitant tout regroupement de personnes : [...] 3° Déplacement pour effectuer des consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et pour l'achat de médicaments (article 4, 3°)**  
Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ([lien](#))

- **Les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro de détection antigénique du virus SARS-CoV-2 sont délivrés gratuitement par les pharmacies d'officine aux médecins et infirmiers, sur présentation d'un justificatif de qualité du professionnel**  
Arrêté du 26 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ([lien](#)) :
- **HAS, Avis du 15 octobre 2020 : Inscription sur la liste des actes et prestations mentionnées à l'article L.132-1-7 du code de la sécurité sociale, de la recherche directe des virus des infections respiratoires hivernales (dont les virus Influenza A et B) concomitamment à la recherche directe du virus SARS-CoV-2, sur prélèvement nasopharyngé, en période de Co-circulation de ces virus** (mis en ligne le 21/10/2020 – [lien](#))
- **ANSM, Usage des médicaments de ville en France durant l'épidémie de Covid-19 : point de situation jusqu'à la mi-septembre 2020** (mis en ligne le 19/10/2020 – [lien](#))
- **Conseil Scientifique, 19 octobre 2020 : Prorogation de l'état d'urgence sanitaire** (mis en ligne le 21/10/2020 – [lien](#))
- **Conseil Scientifique, 20 octobre 2020 : Un nouvel ensemble numérique pour lutter contre le SARS-CoV-2** (mis en ligne le 21/10/2020 – [lien](#))